

Communiqué de presse

Liban : reconstruire la vie des enfants

Maurice Leroy, vice-président de l'assemblée nationale, président du conseil général de Loir-et-Cher, exprime la solidarité et l'amitié de l'assemblée départementale au peuple libanais qui traverse une période tragique de son histoire.

Mercredi 6 septembre 2006, le conseil général de Loir-et-Cher a adopté à l'unanimité la proposition de Marie-Hélène Millet, vice-présidente du conseil général, présidente du groupe union pour le Loir-et-Cher (UPLC), de débloquer une aide de 10 000 euros versée à l'Unicef. Ce don permettra d'aider à la reconstruction d'écoles de collèges et d'édifices publics au sud Liban.

Maurice Leroy ainsi que l'ensemble des conseillers généraux adressent une pensée particulière aux familles loir-et-chériennes - dont des membres ou des proches se trouvent dans la souffrance de la guerre - et souhaitent un règlement politique durable pour stabiliser la région.

La politique de soutien humanitaire est constante en Loir-et-Cher. Le 4 février 2005, le conseil général de Loir-et-Cher a voté une aide d'urgence de 10 000 € versée à l'Unicef pour agir en faveur des milliers d'enfants touchés par le séisme au Sri Lanka. Le 7 avril 2006, le conseil général a débloqué une aide de 10 000 euros pour soutenir les actions mises en œuvre pour lutter contre le virus Chikungunya sur l'île de la Réunion.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr